

SENSIBILISATION AUX VALEURS DE LA REPUBLIQUE SOUS FORME DE DEBATS

Exemple d'organisation d'une journée sur la laïcité et les valeurs de la République :

Selon des thèmes comme la laïcité, l'égalité filles-garçons, la justice des mineur, 8 groupes seront constitués (les mêmes que la veille pour favoriser le dialogue car ils se connaîtront mieux) :

Durée : de 8h à 11h50

Les @pilotes-instructeurs seront les animateurs en proposant les questions élaborées dans les annexes ci-dessous.

Deux rapporteurs : un @pilote-instructeur et un aspirant volontaire

Un ou deux superviseurs ou un partenaire associatif pour dynamiser le débat ou répondre à des questions pointues ou redonner la vérité.

Les aspirants débattront donc sur les questions et essayeront de trouver des exemples à mettre en œuvre au sein du collège ou dans la vie.

Chaque aspirant verra au moins 5 à 6 thèmes.

A partir de l'expérience d'établissements dans l'Oise, le débat commence par la lecture d'une pensée exprimée par un collégien :

<http://www.leparisien.fr/espace-premium/oise-60/ce-que-pensent-les-collegiens-des-valeurs-de-la-republique-16-11-2016-6332820.php>

Pour chaque thématique, le débat mené par les@pilotes instructeurs peut s'animer sur la base de 3 questions :

- 1-Pourquoi débattre de cette thématique ?
- 2- Les pistes proposées durant les échanges ?
- 3- La mise en oeuvre des solutions ?

Atelier 1 : LA LIBERTE - LE RESPECT DES REGLES -EGALITE DEVANT LA LOI (articles 1-2-4-13-14 de la charte de la Laïcité)

« La France, c'est comme une équipe »

OAN, 13 ANS, ÉLÈVE DE 4^e AU COLLÈGE JACQUES-PRÉVERT, À CHAMBLY.

« La liberté, c'est la base. Mais pour que ça marche, elle doit être encadrée. Je joue au basket, un sport où chacun est libre de ses mouvements. Mais pour qu'on puisse jouer, il faut des règles et que tous les respectent. Si chacun faisait ce qu'il voulait, il n'y aurait pas de jeu. C'est pareil avec la démocratie : il y a des droits et des devoirs. En France, comme dans une équipe, il faut de l'entraide. Mais bon, tout le monde ne le fait pas, même au collège, où il y a parfois des gens moqueurs ou qui ne pensent qu'à eux. »

Règle : Article L. 511-1 du Code de l'éducation

Un collégien dispose de droits individuels et de la liberté de réunion.

Chaque collégien a droit au respect de son intégrité physique, au respect de sa liberté de conscience, au respect de son travail et de ses biens et à la liberté d'expression.

Les obligations des élèves :

aller à tous les cours sans être en retard et sans pouvoir partir en avance,

faire son travail et ses devoirs,

respecter le règlement intérieur,

respecter les principes de neutralité et de pluralisme,

respecter les personnes et les biens.

Connaître ses droits est le meilleur moyen de faire respecter ses droits et de respecter les droits des autres.

On demande au groupe ce qu'il pense, on débat et on essaie de compléter le document ci-dessous en gardant 5 minutes à la fin pour que les rapporteurs de 4^{eme} et de 6^{eme} donnent les idées retenues pour accord du groupe :

Pourquoi débattre de cette thématique ?	Les pistes proposées durant les échanges ?	La mise en oeuvre des solutions ?
Vivre en harmonie	Devenir délégués de classe	Participer à la rédaction du règlement intérieur via le CVC par exemple
Avoir un cadre commun		
Eviter les amalgames, les discriminations	Participer au CVC	
	Participer aux instances du collège	Les 3 ^{eme} pourraient expliciter le RI aux sixièmes à la rentrée

Atelier 2 : LE RESPECT, L'ENTRAIDE, LA FRATERNITE (article 4 de la charte de la laïcité)

« S'entraider, et pas que quand ça va mal »

CAMILLE, 14 ANS, ÉLÈVE DE 3^e AU COLLÈGE DU MARAIS, À CAUFFRY.

« Le plus important pour moi et dans ma famille, c'est l'altruisme. C'est d'ailleurs pour ça que je me suis engagée comme déléguée de classe et au conseil d'administration du collège. Je me suis présentée pour défendre les intérêts des autres, porter leurs voix, les représenter. On doit s'entraider. Aider son ami, son voisin, des personnes en difficulté. Mais pas seulement quand ça va mal. Car j'ai souvent l'impression qu'on oublie qu'on est Français, et la fraternité qui va avec, jusqu'à ce qu'il y ait des attentats ou quand il y a des commémorations. »

Règle : La fraternité, c'est une façon de vivre ensemble. La fraternité invite les citoyens à s'entraider et à avoir des conduites, attitudes et pratiques sociales solidaires et respectueuses d'autrui. La fraternité, c'est aussi le lien de solidarité qui unit les citoyennes et les citoyens

On demande au groupe ce qu'il pense, on débat et on essaie de compléter le document ci-dessous en gardant 5 minutes à la fin pour que les rapporteurs de 4^{eme} et de 6^{eme} donnent les idées retenues pour accord du groupe :

Pourquoi débattre de cette thématique ?	Les pistes proposées durant les échanges ?	La mise en oeuvre des solutions ?
Vivre en harmonie	Devenir délégués de classe	Participer aux commémorations officielles
Avoir un cadre commun		
Eviter les amalgames, les discriminations	Participer au CVC	Organiser des actions humanitaires, de développement durable
	Participer aux instances du collège	Participer à des concours sur des sujets comme le harcèlement
		Participer à des projets avec les ULIS via les relations intergénérationnelles

Atelier 3 : LE RESPECT ET LA LAICITE (articles 2-4-6-7-8-10-11-12-15 de la charte de la Laïcité)

« On ne sera jamais trop laïc »

JEAN-LOUIS, 14 ANS, ÉLÈVE DE 3^e AU COLLÈGE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU, À CREIL.

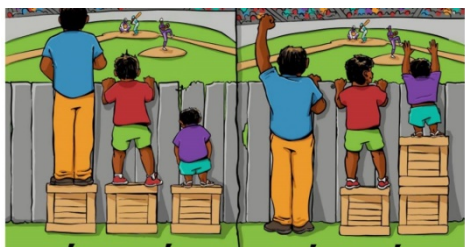
« J'ai obtenu la nationalité française il y a deux semaines. Lors de ma demande de naturalisation, on m'avait demandé Qu'est-ce qu'être Français ? J'avais répondu que c'est une chance. Parce que dans ce pays, on peut réussir à condition de s'en donner les moyens. C'est parfois plus dur pour certains, mais c'est possible. La laïcité est aussi quelque chose qui compte beaucoup pour moi. Je trouve qu'on ne sera jamais trop laïc, car la religion doit rester une démarche personnelle. Chacun est libre de pratiquer ou non la religion qu'il veut. C'est une liberté. Mais personne ne doit imposer sa vision aux autres. »

On demande au groupe ce qu'il pense, on débat et on essaie de compléter le document ci-dessous en gardant 5 minutes à la fin pour que les rapporteurs de 4^{eme} et de 6^{eme} donnent les idées retenues pour accord du groupe :

Règle : la religion est personnelle, elle peut s'exprimer en public mais sans prosélytisme dans le respect de chacun et de tous. La laïcité respecte toutes les religions, n'en privilégie aucune, n'en rejette aucune.

Pourquoi débattre de cette thématique ?	Les pistes proposées durant les échanges ?	La mise en oeuvre des solutions ?
Respect des religions	Devenir délégués de classe	Créer des espaces de dialogue
Respect des autres	Participer au CVC	Organiser des actions culturelles :
Ouverture sur le monde		Sportives, musicales, artistiques, théâtrales
Eviter les conflits		
Développer une culture commune et partagée	Participer aux instances du collège	Réaliser des exposés sur les faits religieux

Atelier 4 : L'EGALITE CONTRE LES DISCRIMINATIONS (articles 4- 9 dela charte de la laicité)



Parents OVERTAKEN



5147
TUESDAY
OCTOBER 14th
2010

Emploi Handicap : êtes-vous pour l'égalité ou pour l'équité ...

N'est-ce pas juste et équitable de donner plus d'éléments aux plus petits qui en ont besoin pour qu'ils puissent aussi

N'est-ce pas juste et équitable de donner plus d'éléments aux plus petits qui en ont besoin pour qu'ils puissent aussi avoir accès aux mêmes droits et aux mêmes chances que les autres, comme regarder un match ? Le plus grand doit-il se plaindre de cette situation qui favorise les plus petits en leur donnant plus d'éléments ? est-ce du favoritisme en vers les plus petits ?

<https://www.emploihandicap.fr/espace-candidats/emploi-handicap-etes-legalite-lequite/>

<https://encrypted-tbn0.gstatic.com/images?q=tbn:ANd9GcT1oA6gZXydZbrtz5XFxbBMAfLkaFvUSEBFyAC400TOyrhYaOy>

On demande au groupe ce qu'il pense, on débat et on essaie de compléter le document ci-dessous en gardant 5 minutes à la fin pour que les rapporteurs de 4eme et de 6eme donnent les idées retenues pour accord du groupe :

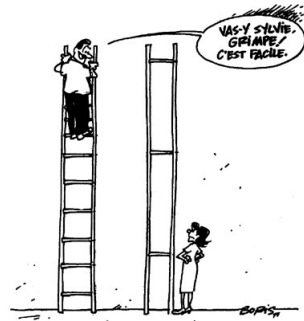
Pourquoi débattre de cette thématique ?	Les pistes proposées durant les échanges ?	La mise en oeuvre des solutions ?
Vivre en harmonie	Devenir délégués de classe	Travail en groupe
Avoir un cadre commun	Participer au CVC	Projets inter classes (ULIS- UPEAA)
Eviter les amalgames, les discriminations	Participer aux instances du collège	Projet avec des clubs sportifs handicapés

Atelier 5 : L'EGALITE FILLES-GARCONS (article 4- 5-9)

« L'égalité, un droit à défendre »

CÉLIA, 14 ANS, ÉLÈVE DE 3e AU COLLÈGE DU MARAIS, À CAUFFRY.

« La force de la France, c'est de défendre l'égalité. C'est quelque chose qui n'existe pas dans plein de pays. On est tous différents : hommes, femmes, riches, pauvres... Mais tout le monde doit être traité de la même manière. Après, tout n'est pas idéal non plus et je pense qu'on peut encore aller plus loin sur certaines choses. Comme les différences de salaires entre les hommes et les femmes, par exemple. J'aimerais travailler dans l'économie plus tard et je ne trouverais pas ça normal qu'une personne soit moins payée parce que c'est une femme. Et si je deviens chef d'entreprise ? J'essayerais peut-être de changer ça. »



Que vous inspire ce dessin ?

Règle : Le collège a pour mission la réussite scolaire de tous les élèves. L'établissement doit garantir à chaque élève, fille ou garçon, un traitement égal et une même attention portée à ses compétences, à son parcours scolaire, sa réussite et son bien-être.

Le collège doit lutter contre toutes les formes de discriminations et de violences pour favoriser une culture du respect et de l'égalité.

On demande au groupe ce qu'il pense, on débat et on essaie de compléter le document ci-dessous en gardant 5 minutes à la fin pour que les rapporteurs de 4eme et de 6eme donnent les idées retenues pour accord du groupe :

Pourquoi débattre de cette thématique ?	Les pistes proposées durant les échanges ?	La mise en oeuvre des solutions ?
Vivre ensemble	Devenir délégués de classe	Présenter une personnalité féminine par des garçons et masculine par des filles
Développer la mixité		
Mieux comprendre l'autre	Participer au CVC	Concours égalité filles/garçons
	Participer aux instances du collège	Découvrir des métiers Mettre en avant les résultats sportifs

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

Atelier 6 : LA LIBERTE D'EXPRESSION (articles 3 -6-8 de la charte de la laïcité)



Que représente pour vous ce dessin ?

Règle : Au collège, les élèves ont le droit de s'exprimer, de parler, d'échanger des opinions et de s'informer. Ce droit est soumis à deux conditions :

- il faut respecter les différences de point de vue,
- il faut respecter la neutralité, c'est-à-dire ne pas exprimer des opinions qui seraient clairement politiques ou religieuses.

La liberté d'expression des élèves est soumise aux limites qui sont posées par la loi. La liberté d'expression ne permet pas d'excuser des opinions racistes, antisémites ou sexistes.

On demande au groupe ce qu'il pense, on débat et on essaie de compléter le document ci-dessous en gardant 5 minutes à la fin pour que les rapporteurs de 4eme et de 6eme donnent les idées retenues pour accord du groupe :

Pourquoi débattre de cette thématique ?	Les pistes proposées durant les échanges ?	La mise en oeuvre des solutions ?
Respecter les opinions de tous	Devenir délégués de classe	Créer un arbre d'expression
Liberté de s'exprimer dans le respect d'autrui et de la loi (pas de propos racistes, d'insultes...)	Participer au CVC	Participer à la semaine des poètes
La loi condamne l'incitation à la haine, à la discrimination, la négation des crimes contre l'humanité et l'apologie des actes terroristes	Participer aux instances du collège	Créer un journal, une radio



On demande au groupe ce qu'il pense, on débat et on essaie de compléter le document ci-dessous en gardant 5 minutes à la fin pour que les rapporteurs de 4eme et de 6eme donnent les idées retenues pour accord du groupe :

Pourquoi débattre de cette thématique ?	Les pistes proposées durant les échanges ?	La mise en oeuvre des solutions ?
Vivre en harmonie	Devenir délégués de classe	Mixité dans les classes
Avoir un cadre commun	Participer au CVC	Pas de signes religieux ostentatoires
Eviter les amalgames, les discriminations	Participer aux instances du collège	EMC- Voyages et sorties-Débats

Atelier 8 : L'ENGAGEMENT (articles 6-15 de la charte de la laïcité)

« On ne devient pas citoyen simplement quand on a franchi le cap des dix-huit ans. »

Les jeunes et la citoyenneté



des jeunes interrogés optimistes sur la capacité de notre société à **être ensemble**



des jeunes estiment que **l'école** remplit son rôle dans l'apprentissage de la citoyenneté



des jeunes pensent que **l'engagement citoyen** des jeunes constitue un vecteur d'une société plus unie et plus forte

Classement : Les domaines d'engagement privilégiés par les jeunes

- 1 Les associations de proximité (quartier, parents d'élèves, culture, sport) : **65%**
- 2 La solidarité, l'humanitaire : **61%**
- 3 Le domaine éco ou social (création d'entreprises ou d'activités) : **44%**
- 4 La Défense nationale : **29%**
- 5 L'action politique : **6%**
- 6 L'action syndicale : **2%**

*Enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 802 jeunes de moins de 30 ans (étudiants, jeunes en emploi ou en contrat pro., en alternance ou demandeurs d'emploi). La représentativité de l'échantillon a été assurée via la méthode des quotas sur les variables suivantes : sexe, âge, situation actuelle (en emploi, étudiants, alternance, demandeurs d'emploi). Cet échantillon a été interrogé en ligne sur système CAWI du 25 novembre au 3 décembre 2015.



<http://www.agefa.org/agefa-pme/wp-content/uploads/sites/2/2015/12/agefa-pme-infographie-etude-jeunes-optimistes-societe-francaise.jpg>

Que pensez-vous de la phrase en début et de son sondage ? Vous reconnaissez vous dans les réponses ?

On demande au groupe ce qu'il pense, on débat et on essaie de compléter le document ci-dessous en gardant 5 minutes à la fin pour que les rapporteurs de 4eme et de 6eme donnent les idées retenues pour accord du groupe :

Pourquoi débattre de cette thématique ?	Les pistes proposées durant les échanges ?	La mise en oeuvre des solutions ?
Vivre en harmonie	Devenir délégués de classe	Participer aux instances
Avoir un cadre commun	Participer au CVC	Participer à l'ADC, Initier des projets, Venir à l'école ouverte, être tuteurs
Eviter les amalgames, les discriminations		
	Participer aux instances du collège	Participer à des associations, à des conseils de jeunes

A la fin les aspirants des débats, les superviseurs, les adultes partenaires se réunissent avec les rapporteurs pour rédiger une petite synthèse par thème. Synthèse qui sera présentée à tous les aspirants par un binôme @pilotes-instructeur et aspirant volontaires.